



HANDI BOUCHONS REUNION
hbr.handireunion.org

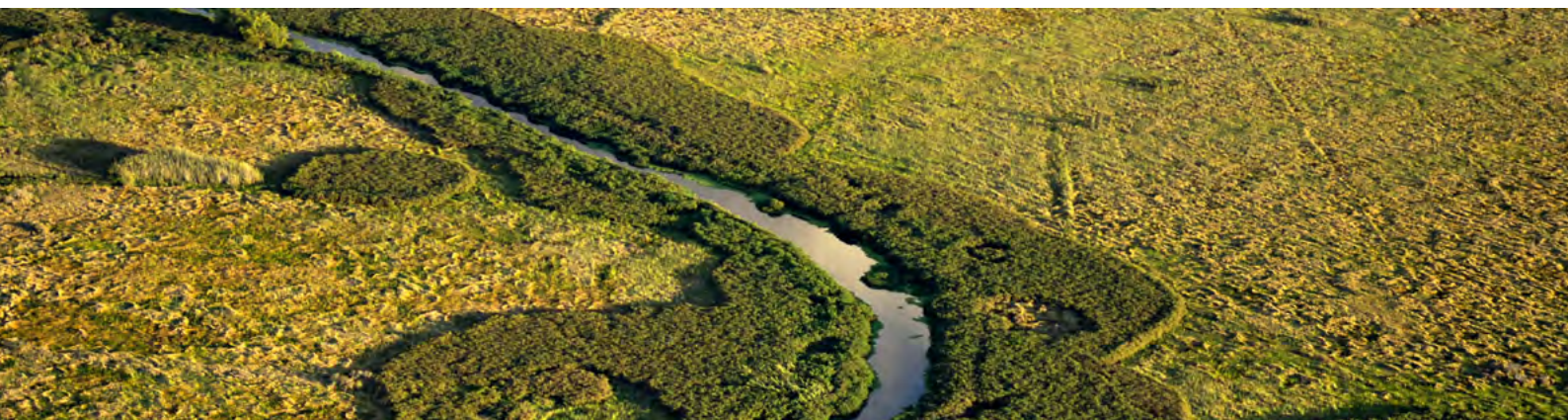


DOSSIER DE PARTICIPATION

5^e TROPHÉE RÉGIONAL HANDISPORT

SAINT-PAUL HANDISPORTS

HANDI BOUCHON RÉUNION



Organisation générale des Trophées

Gymnase Plateau Caillou

5e Trophée Régional Handisport

18 janvier 2012

Début des épreuves 10 heures

Boccia 9 h 30

Ateliers de découvertes

Saint-Paul Handisports

4, impasse des Émeraudes

Plateau Caillou

97 460 Saint-Paul

Tél.: 0692 61 25 68

stpaulhandi@handireunion.org

Noël THOMAS

Tél.: 0692 61 25 68

Coordination générale

Relations extérieures

Matthieu de PALMA

Tél.: 0692 54 58 95

Coordination sportive

Gestion du site

Nathalie POTEL

Secrétaire générale

Administration

Reine-Claude HOARAU

Inscriptions

Contact-inscription

sph@handireunion.org



Le sport pour les adultes handicapés

Le sport pour tous

PRÉSENTATION DU PROJET FÉDÉRAL

Le Département Centres et Adultes a vu le jour en 2004 grâce à l'impulsion d'André Auberger, président de la FFH de 1980 à 2007, et de Christian Paillard, Directeur Technique National aujourd'hui à la retraite et remplacé par Jean Minier. Conseiller Technique National, Sébastien Messenger a été le responsable de ce département qui s'intéresse plus particulièrement à toute personne handicapée de plus de 18 ans et/ou résidant en centres spécialisés pour adultes. Actuellement, le Département Centres Adultes fait l'objet d'une réflexion pour lui donner un élan nouveau. A Saint-Paul Handisports nous prolongeons l'aventure depuis 5 ans.

AGIR DANS LA CONTINUITÉ DU DÉPARTEMENT JEUNES

Il paraît essentiel d'œuvrer pour le développement des activités physiques et sportives ainsi que de proposer l'organisation de manifestations sportives départementales, régionales et nationales aux personnes handicapées de plus de 18 ans. À l'âge adulte, le changement de lieu de vie, correspondant parfois au passage dans un centre spécialisé pour adultes, peut être vécu comme une rupture dans les repères quotidiens. Dans ce contexte, l'objectif est d'intégrer le sport comme un élément essentiel qui perdure au sein du projet de vie de la personne, en étant une source de bien-être, d'épanouissement et d'accomplissement. Il est tout aussi primordial d'amener les personnes ayant rejoint la cellule familiale à cette pratique.

LE SPORT ACCESSIBLE POUR TOUS

L'enjeu est d'innover, d'adapter, des activités physiques afin de dynamiser le quotidien de ces personnes en leur permettant de s'exprimer par le biais du sport. C'est le « sport pour tous », vraiment pour tous !

2e Trophée National Handisport à Nanteau sur Lunain



Le sport pour les adultes handicapés et Saint-Paul Handisports

PRÉSENTATION DU PROJET DE SAINT-PAUL HANDISPORTS

Saint-Paul Handisports compte parmi ses membres des « grands handicapés ». Certains bénéficient d'une prise en charge par une structure ou un service spécialisé, d'autres vivent à leur domicile. Le projet fédéral a vivement intéressé les membres de l'association, et la création d'un Trophée Régional Handisport pour les adultes et les adolescents les a séduits par son ambition dès 2008, année du premier Trophée Régional Handisport à La Réunion.

LE PREMIER TROPHÉE RÉGIONAL HANDISPORT EN 2008

En août 2008 lors de la journée handiplage du CCAS de Saint-Paul, Saint-Paul Handisports organise le premier Trophée Régional Handisport ouvert aux personnes en fauteuil roulant manuel ou électrique, et à tout porteur de handicap. Pour apporter une dimension nouvelle et amener les accompagnants (amis, famille) à participer, le Trophée Open Handisport de Saint-Paul a été créé. La règle: une personne handicapée en binôme avec une personne valide. La personne valide est mise en situation de handicap pour certaines épreuves. Cette première édition a été un succès puisque 16 équipes se sont engagées. Quatre pour le Trophée Régional, douze pour le Trophée Open. Le but de cette journée, permettre au plus grand nombre de participer et de découvrir les possibilités et les capacités que chacun possède en soi.

2009 UN TROPHÉE RÉGIONAL D'ÉMULATION

La participation d'une équipe saint-pauloise au Trophée National Handisport (TNH) au mois de juillet 2009 a permis aux concurrents réunionnais de Saint-Paul Handisports, et aux accompagnateurs, de s'immerger dans une ambiance sportive, et festive nationale. L'organisation rigoureuse des épreuves et la bonne humeur générale, ont conforté Saint-Paul Handisports dans son choix de pérenniser le Trophée Régional Handisport. Fort de cette expérience, le 2e Trophée Régional Handisport a été organisé dans le respect des règlements du TNH au gymnase Saint-Paul 4 le 2 août.

Durant toute l'année, Saint-Paul Handisports a fait un effort financier important dans la formation d'un cadre brevet d'État en lui permettant de participer à une formation fédérale d'arbitrage de boccia et obtenir le certificat de qualification handisport activité pour tous après avoir suivi les trois modules en métropole. Saint-Paul Handisports a financé l'intégralité de ces formations indispensables pour encadrer le sport de personnes handicapées dans des conditions optimales. Des professionnels, moniteurs éducateurs, AMP, infirmiers ou aides soignantes, ont également souhaité s'investir pour Saint-Paul Handisports.

Équipe de Saint-Paul Handisport lors du 2e Trophée Régional Handisport



Le sport pour les adultes handicapés et Saint-Paul Handisport

LE 3^e TROPHÉE RÉGIONAL HANDISPORT EN 2010

L'organisation en semaine de ce 3^e Trophée a donné un coup de fouet à la participation. Une soixantaine de participants venus de toute l'île a permis de donner ses lettres de noblesse à cette manifestation pour adultes handicapés à La Réunion.

Un succès qui a permis d'élaborer avec les participants une nouvelle organisation en programmant le prochain Trophée sur plusieurs journées.

DES NOUVEAUTÉS DU 4^e TROPHÉE RÉGIONAL EN 2011

La première nouveauté est la durée. Trois journées spécifiques sont d'ores et déjà prévues pendant des périodes de vacances scolaires.

L'équipe : Elle se renforce avec trois joueurs en boccia (team), deux en biathlon sarbacane et deux pour les épreuves optionnelles, qui peuvent être différentes pour chaque compétiteur. Soit 5 concurrents maximum par équipes, trois minimum.

Il n'y a plus qu'un Trophée, la catégorie Open (équipe valide/handi) est suspendue.

En revanche, chaque équipe proposera obligatoirement deux concurrents classés FE/F1/D1.

Un participant sera le Joker. C'est un concurrent de l'équipe qui participera à une épreuve en plus de l'équipe.

LE 5^e TROPHÉE SERA UN GRAND CHALLENGE INTER ETABLISSEMENTS POUR 2012

Cette année, les équipes représenteront leur établissement ou leur association. Un grand challenge qui se déclinera toujours en trois parties distinctes et récompensées pour les deux premières. De nouvelles épreuves adaptées attendent les concurrents pour connaître à l'issue des trois journées l'établissement ou l'association qui sera «lé pli for». Avec un Trophée du fair-play offert par l'OMS de Saint-Paul.

HANDI BOUCHONS RÉUNION PARRAINE CE 5^e TROPHÉE

Bien connue des Réunionnais, l'association sera présente lors des manifestations. Il sera possible d'apporter ses bouchons pour grossir la collecte de l'année. Une remise officielle de matériel sera faite à des associations.



Règlement du 5e Trophée Régional Handisport Handi Bouchons Réunion

Le Trophée Régional Handisport est organisé par Saint-Paul Handisports, association affiliée à la Fédération française handisport et au Comité régional handisport, avec le soutien du Conseil général, de la ville de Saint-Paul, du ministère des Sport grâce au CNDS (centre national pour le développement du sport) et de Handi Bouchons Réunion.

L'organisateur s'assure de la sécurité des participants sur le site et pendant les épreuves. Les salariés et les bénévoles de Saint-Paul Handisports ne prodiguent aucune aide à la personne. Les institutions doivent prévoir le personnel accompagnant. Les participants hors établissement doivent prévoir un aidant si cela est nécessaire.

Les concurrents relèvent du handisport (handicap physique). Ils sont sous la responsabilité exclusive de leur établissement et de son personnel accompagnant.

Pour les non licenciés handisport, un certificat médical de non contre indication à la pratique sportive doit être remis avant les épreuves. C'est la législation. Ce certificat est valable un an.

Toutes les institutions et associations de La Réunion peuvent présenter des concurrents relevant du handisport. L'obligation est de présenter pour chaque épreuve un concurrent relevant des catégories FE/F1/D1 de la classification jeunes de la FFH. La présence d'une féminine par équipe est vivement souhaité.

La classification du Département Jeunes de la FFH est appliquée. Le document est disponible sur le site de la fédération : <http://www.handisport.org/content/jeunes/Classification2009.pdf> ou envoyé par mail sur demande.

Le 5e Trophée Régional Handisport devient une épreuve intercentres et associations :

Centres adultes : MAS, FAM, SAMSAH, FAO, ESAT...

Centres jeunes/ado : CEM, CEAP, IEM

Associations de personnes handicapées, affiliées handisport ou non.

C'est l'organisme représenté qui remporte le Trophée Régional Handisport

La licence FFH est souhaitable. Des licences « Pass'Sport » pour la journée peuvent être vendues sur place 1 € ou une licence Établissements valable pour l'année 14 €. Un certificat médical est obligatoire pour participer (valable 1 an) quelle que soit la licence prise.

Un challenge boccia et biathlon est établi. Les récompenses sont remises à la fin du challenge.

Challenge boccia : Team 3 joueurs. Les rampes sont acceptées.

Challenge biathlon : parcours slalom et une épreuve de tir : sarbacane ou carabine laser ou boccia cible.

Journée épreuves optionnelles : tir au but FE, parcours vitesse, bowling, lancer... Les épreuves seront divulguées après le challenge biathlon.

L'équipe totalisant le plus de points sur les trois journées remporte le 5e Trophée Régional Handisport pour son établissement ou son association.

Un seul tableau est ouvert :

FE/F1/D1 : un concurrent au minimum est obligatoirement classé dans une de ces catégories pour être classée au Trophée Régional Handisport.

F2/F3/D2/D3/D4/ pour les autres.

Chaque établissement ou association peut présenter plusieurs équipes. Seule la mieux

Règlement du 5e Trophée Régional Handisport Handi Bouchons Réunion

placée concourt pour le Trophée Régional. Les équipes sont composées de trois concurrents.

Le règlement de chaque discipline fait l'objet d'une fiche jointe. Un barème de points est appliqué individuellement pour établir le classement définitif de l'équipe par la somme des points obtenus par les trois concurrents de l'équipe. Pour la boccia, le classement est uniquement obtenu par la place de l'équipe.

Chaque établissement/club participe à la coupe du Fair-play offerte par l'OMS de Saint-Paul qui sera remise lors du Trophée Régional Handisport.

Elle sera attribuée à l'équipe qui aura obtenu le plus de suffrages des membres de l'organisation et des encadrants à l'issue des trois journées.

Points complémentaires aux règlements des épreuves joints :

- Composition des équipes

La composition de l'équipe peut être différente à chaque journée. La présence de concurrentes féminines est fortement souhaitable dans chaque équipe. Un concurrent sera obligatoirement de la catégorie FE/F1/D1. Les concurrents relèvent du handisport (handicap physique). Ils sont sous la responsabilité exclusive de leur établissement et de son personnel accompagnant. Les accompagnants ne doivent pas aider les concurrents sans y avoir été invité par l'arbitre de l'épreuve.

- Boccia :

L'organisation fournit des jeux de boccia de dureté médium. Les concurrents peuvent jouer avec leur propre matériel. Celui-ci doit être identifié et reste sous la responsabilité du propriétaire. Chaque structure présentera une seule équipe pour ce challenge.

Les concurrents apportent leurs rampes de lancement et les assistants qui vont avec pour les manipuler. Des rampes de 133 cm peuvent être prêtées.

Le règlement de la boccia loisir s'applique. Les pénalités pour fautes sont laissées à l'appréciation de l'arbitre. Celui-ci devra rappeler avant chaque partie les règles générales pour le joueur et son assistant de jeu.

- Biathlon sarbacane ou boccia cible :

Chaque participant est prié de venir avec sa propre sarbacane munie d'un embout buccal individuel. Des embouts buccaux adaptés facilitant la tenue de la sarbacane et la propulsion du projectile peuvent être fournis par l'organisation. Les cibles, fléchettes et les potences sont fournies. Des sarbacanes sont disponibles, idem pour les boules de boccia de qualité médium.

- Biathlon carabine laser :

Les carabines sont réglées pour une distance de tir à 10 m. Les cibles sont du type biathlon, soit 5 cellules électroniques. Ce matériel sans projectile ne présente aucun danger et ne produit aucune détonation.

Pour ce challenge de Biathlon, les concurrents ont le choix entre plusieurs types de disciplines. Il est conseillé d'en choisir une en fonction de ses meilleures capacités.

Cette épreuve se pratique en fauteuil roulant.

- Épreuves optionnelles de la troisième journée

Chaque concurrent pourra choisir une discipline selon les ateliers proposés.

- Coupe du Fair-play :

A la fin de chaque journée, les organisateurs demanderont aux encadrants des participants de nommer une équipe pouvant prétendre à la coupe du Fair-play. L'équipe qui aura reçu le plus de suffrage recevra ce trophée offert par l'OMS de Saint-Paul.

Trophée Régional Handisport attribué à l'issue des trois journées

1 Coupe	1er
1 coupe	2e
1 coupe	3e

Récompenses pour le challenge Boccia 2012

1 coupe équipe vainqueur	
1er 2e 3e	1 médaille or, argent, bronze/joueurs

Récompenses pour le challenge Biathlon 2012

1 coupe équipe vainqueur	
1er 2e 3e équipe	1 médaille or, argent, bronze/joueurs

Coupe du Fair Play de l'OMS de Saint-Paul

Délibération des membres de l'organisations et des responsables des délégations.

5e TROPHÉE RÉGIONAL HANDISPORT

18 janvier 2012 à Saint Paul

ETABLISSEMENT - CLUB

.....
Nom de l'Équipe :

Nom **Prénom**
Catégorie* : FE/F1 - F2 - F3 - F4 - D1 -D2 -D3
Licence FFH : oui non**

Nom **Prénom**
Catégorie* : FE/F1 - F2 - F3 - F4 - D1 -D2 -D3
Licence FFH : oui non**

Nom **Prénom**
Catégorie* : FE/F1 - F2 - F3 - F4 - D1 -D2 -D3
Licence FFH : oui non**

Capitaine :

** Entourez la catégorie estimée du concurrent*

*** Barrer la mention inutile*

copier la fiche pour plusieurs équipes

L'inscription peut se faire par mail.

Les certificats médicaux pourront être déposés le jour même.

Si le concurrents possède une licence Handisport 2011/2012, le certificat médical n'est pas nécessaire.

ANNEXES

Règlements

Boccia

Biathlons : sarbacane

carabine laser

boccia cible

Partenaires

BOCCIA

DESCRIPTION

La boccia est pratiquée en Team (3 joueurs).

L'équipe d'un club (possibilité de composer des équipes entre les différents clubs) concourt pour le gain du tournoi de boccia interne dans lequel elle participe.

Une même équipe peut être composée de joueurs avec ou sans assistance.

Si un assistant est nécessaire, ce rôle doit être occupé par l'accompagnateur du participant.

Chaque joueur doit jouer assis. L'assistant de jeu ne pourra regarder la partie se dérouler ni communiquer par la parole avec son joueur.

PHASE INITIALE

Chaque Team nommera un capitaine. Il est le seul à parler à l'arbitre ou à se déplacer sur le terrain.

Cette phase se déroule par poule.

Les équipes jouent les matchs de poule pour le tournoi

Les matchs durent 6 sets (chaque joueur lance une fois la balle blanche) ou 25 minutes maximum. Une balle en or départagera les ex aequo à l'issue du match.

Les premiers de chaque poule sont qualifiés pour participer aux phases finales.

PHASE FINALE

Elle inclue les matchs de classements, les demi-finales et les finales.

Les matchs durent 6 sets (chaque joueur lance une fois la balle blanche) ou 25 minutes maximum. Une manche en or départagera les ex aequo à l'issue du match.

CLASSEMENT

Le total de points du barème de classement est acquit pour l'équipe de trois joueurs selon le rang occupé à l'issue de la compétition.

MATERIEL

Les balles peuvent être fournies par l'organisation.

Les rampes de lancement, pour les joueurs avec assistance, doivent être amenées par le joueur. Elles sont validées par l'organisation avant le début de la compétition.

Des rampes de 1 m 33 peuvent être fournies.

BAREME DE CLASSEMENT

1er	200 points	8ème	70 points
2ème	175 points	9ème	60 points
3ème	150 points	10ème	50 points
4ème	125 points	11ème	40 points
5ème	100 points	12ème	30 points
6ème	90 points	13ème	20 points
7ème	80 points	14ème	10 points

BIATHLON SARBACANE

Description

Le principe du Biathlon sarbacane, consiste à effectuer, un parcours de 40 mètres jalonné de portes à franchir en slalom en un minimum de temps. Il faut parcourir 20 mètres, envoyer 3 projectiles à l'aide d'une sarbacane dans une cible en cherchant à faire un maximum de points (voir tableau ci-dessous) puis parcourir à nouveau 20 mètres. La course commence avec le franchissement de la ligne de départ et se termine avec le franchissement de la ligne d'arrivée.

A la suite du premier passage, le compétiteur peut effectuer un deuxième passage dans la foulée.

Pénalités :

Un arbitre sera présent pour faire respecter le bon déroulement de l'épreuve (pénalités, temps...).

La potence ne pourra en aucun cas être déplacée en dehors de la zone délimitée au sol, sinon une pénalité de 10s sera appliquée

La somme de toutes les pénalités sera ajoutée au temps final.

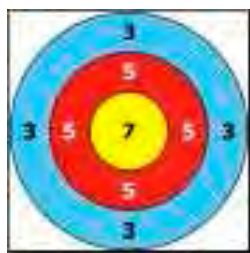
Pénalités lors du slalom:

Si le compétiteur touche une porte, il sera pénalisé de 5 secondes par porte touchée ou s'il rate une porte de 20 secondes.

Si refus de tirer = disqualification

La Sarbacane :

Points et Pénalités



Points (Somme des 3 projectiles)	Pénalités
0	30 secondes
3 à 7	20 secondes
8 à 15	10 secondes
16 à 21	0 seconde

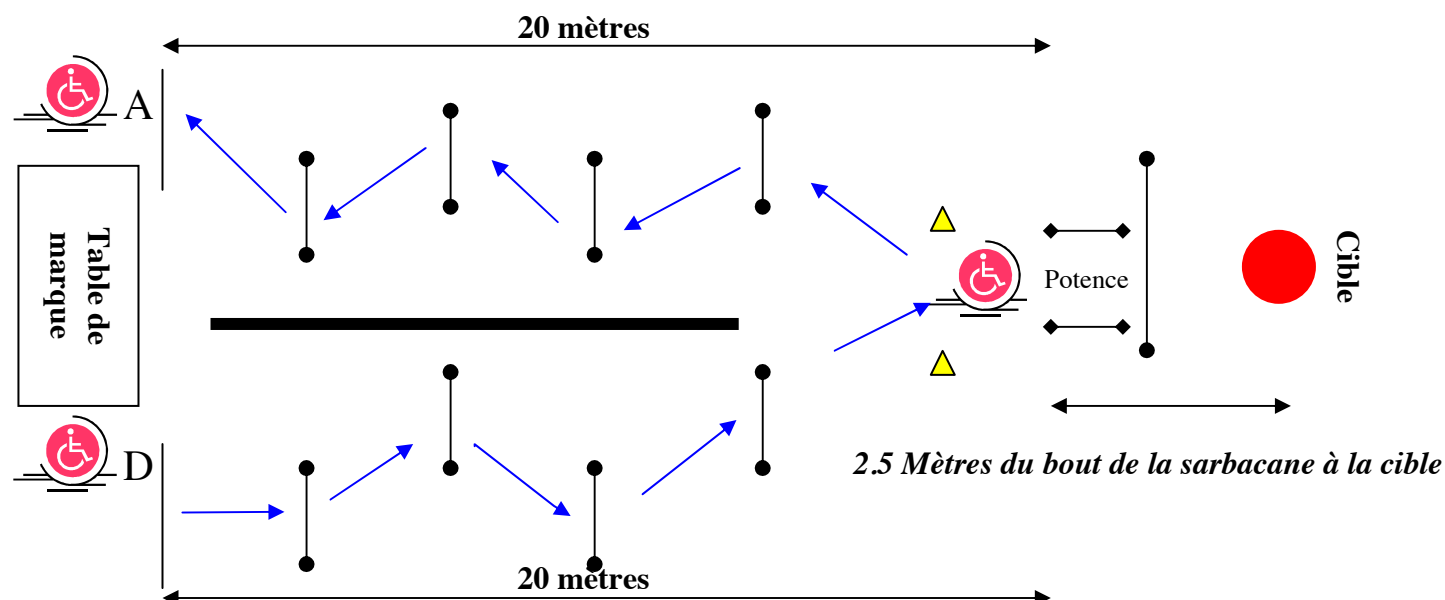
Classification :

Chaque participant concourt dans sa classification (idem aux classifications du département jeune).

Matériel

Les potences seront, soit fournies par l'organisation, soit apportées par les concurrents et doivent être réglées avant le passage des concurrents.

Les sarbacanes personnelles seront dans ce cas vérifiées par l'organisation.



Barème

Position	Points	Position	Points
1 ^{er}	200 points	8	70 points
2 nd	175 points	9	60 points
3	150 points	10	50 points
4	125 points	11	40 points
5	100 points	12	30 points
6	90 points	13	20 points
7	80 points	14	10 points

*ce règlement est susceptible d'être modifié ; vous en serez averti le cas échéant.

Informations supplémentaires

- Largeur entre les poteaux 1.20 m
- Distance entre chaque porte 4 m sauf départ 2 m
- Hauteur des cibles 1,30 m pour les personnes assis
- Hauteur des cibles 1,60 m pour les personnes debout
- L'embout de la sarbacane est à 2.50m de la cible, si pendant le tir l'embout de la sarbacane dépasse la ligne, une pénalité de 10s sera appliquée
- Une cible d'entraînement sera installée à côté du parcours

IMPORTANT

- l'accompagnant peut aider à la mise en place du trait dans l'embout buccal de la sarbacane.

BIATHLON CARABINE LASER

Principe

C'est le principe du biathlon à ski qui est retenu. Le concurrent a un parcours chronométré à réaliser avec un arrêt pour tirer sur 5 cibles électroniques avant de terminer le parcours.

Le classement s'effectue au temps. Le tir est réalisé avec appuis sur une table à la distance de 10 m. Une pénalité par cible manquée sera appliquée. La somme des pénalités s'ajoutera au temps total.

Parcours entre 100 et 200 m en fauteuil roulant

Pas de tir à 10 m. Un assistant peut aider le concurrent à manipuler la carabine mais n'a pas le droit de tirer.

Pénalités :	5 cibles atteintes	0 seconde
	4 cibles atteintes	+ 10 secondes
	3 cibles atteintes	+ 20 secondes
	2 cibles atteintes	+ 30 secondes
	1 cible atteinte	+ 40 secondes
	0 cible atteinte	+ 50 seconde

BIATHLON BOCCIA CIBLE

Principe

C'est le principe du biathlon sarbacane qui est retenu. Le concurrent a un parcours chronométré à réaliser avec un arrêt pour lancer 3 boules sur une cible au sol avant de terminer le parcours.

Le classement s'effectue au temps. Le lancer est réalisé à la distance de 4 m du centre de la cible. Trois boules de boccia sont fournies. Le joueur peut venir avec ses propres boules.

Les pénalités et les points appliqués sont ceux de la sarbacane. La somme des pénalités s'ajoutera au temps total. Le parcours est identique au biathlon sarbacane.

Classement du challenge Biathlon

A l'issue de l'épreuve, le classement de l'équipe s'établit par l'addition des points obtenus par les concurrents. Le barème Biathlon sarbacane s'applique. Il n'y a pas de classement individuel.

Chaque concurrent ne pourra s'engager que sur une épreuve pour le classement de son équipe. Il pourra effectuer un deuxième essai à la fin du premier. Le meilleur sera retenu.

Partenaires des Trophées



HANDI BOUCHONS REUNION
hbr.handireunion.org



DÉPARTEMENT
DE LA
Réunion



Saint-Paul Handisports, les organisateurs bénévoles de l'association, les sportifs remercient pour leur soutien et leur participation tous nos partenaires qui font vivre le handisport à Saint-Paul.

Trophée Régional Handisport

**Ville de Saint-Paul
Département de La Réunion
MAS Annie Gauci
SAMSAH Austral
imroi.fr**

CNDS Ministère des Sports

Coupe de l'OMS

**OMS de Saint-Paul
École municipale Sport et Handicap**

Nous retrouver sur le Web

**<http://www.handireunion.org>
<http://news.handireunion.org>**